



## 30 mesures pour redresser les résultats de notre école

En marge de la présidentielle, le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) présente, le jeudi 2 mars, 30 mesures de nature, selon lui, à rendre l'école française plus juste et plus efficace. Ecole primaire Paul Lapie à Bordeaux. / Mehdi Fedouach/AFP

Créé par la loi de refondation de l'école, le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) a, en trois ans d'existence, multiplié les rapports thématiques (21 au total) en se basant sur de nombreuses études scientifiques et en s'inspirant d'expériences étrangères. Aujourd'hui, à quelques semaines de l'élection présidentielle, ce « lanceur d'alerte en éducation », ainsi que le définit sa présidente Nathalie Mons, puise dans ces documents 30 mesures formant un ensemble cohérent de réformes pour l'école. Un même professeur du CP au CE2

Pour favoriser l'apprentissage des fondamentaux, le Cnesco suggère ainsi qu'un même professeur suive la classe du CP au CE2, classe dont les effectifs doivent être significativement réduits, en particulier dans l'éducation populaire. Il s'agit aussi de « soutenir les enseignants en recrutant des professeurs surnuméraires spécialisés dans l'accompagnement des élèves en français et en mathématiques dès le CP ». Par ailleurs, pour lutter contre l'échec, cette instance propose de mettre en place des stages d'été pour les élèves en difficulté dès l'école primaire. Alors qu'une étude internationale récente a montré que nos élèves de CM1 étaient, en mathématiques, bons derniers de la classe européenne, notamment parce que leurs enseignants étaient souvent eux-mêmes peu à l'aise avec cette discipline, le Cnesco plaide pour « un grand plan de formation en "calcul mental" et "stratégie de résolution de problèmes" ». Il suggère aussi de désigner dans chaque école ou réseau d'écoles primaires un « enseignant ressource » en maths parmi les membres de l'équipe pédagogique.

À lire : Les piètres résultats de nos élèves en maths et sciences

De même, tandis que beaucoup d'enfants savent déchiffrer un texte mais n'en comprennent pas la signification, le Cnesco recommande un enseignement explicite de la compréhension pour tous, enseignement qui doit « se prolonger aussi longtemps que nécessaire pour les élèves moyens et faibles » afin d'en faire des lecteurs autonomes.

À lire : Consensus sur l'apprentissage de la lecture

Pour lutter contre la faible mixité sociale, scolaire et culturelle qui caractérise notre système scolaire, il suggère de mêler au sein des lycées (le cas échéant via des fusions) les trois branches de l'enseignement (générale, technologique et professionnelle). L'objectif est aussi de renforcer cette mixité sociale dans les 100 collèges les plus « ségrégués », si besoin en recourant à des quotas ou à des cartes scolaires tracées le long de lignes de transports.

À lire : Des pistes pour en finir avec les « ghettos » scolaires

Le Cnesco préconise aussi d'équiper les élèves handicapés de tablettes dotées de logiciels permettant une alternative à la prise de notes et à la saisie de réponses. Il demande aussi que l'accompagnement de ces jeunes se prolonge lorsqu'ils sont en stage ou en alternance. Afin d'éviter que les élèves de milieu modeste ne brident leurs ambitions, il suggère d'offrir aux boursiers un crédit d'heures d'accompagnement afin notamment de les aider à se servir des logiciels d'orientation après la troisième et après le baccalauréat.

Le plan d'ensemble présenté par le Cnesco prévoit aussi des mesures pour renforcer l'attractivité du métier d'enseignant : accompagnement très structuré pendant les deux premières années d'activité, diversification des profils. Mais, selon le Conseil, le système éducatif ne parviendra à s'améliorer que s'il développe une culture de l'évaluation. Il s'agit de renforcer les bases de données des évaluations nationales mais aussi de consolider les évaluations des académies « pour un suivi quantitatif et qualitatif des politiques éducatives locales et de l'atteinte des objectifs éducatifs ». Enfin, entre autres mesures favorisant la citoyenneté des élèves, le Cnesco recommande de prendre en compte dans les examens l'engagement des jeunes dans des projets civiques et associatifs.

Déjà inscrit sur la Croix ? Pas encore abonné?